



MAIRIE DE COLOGNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 06 MARS 2017

PROCES VERBAL

Le six mars 2017, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Cologne s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de **Monsieur TOUGE André**, Maire

Date de convocation : 2 mars 2017

Sont présents : André TOUGE, Khader GHEZAL, Alain HERVE, Marie-France LABORIE, Dominique MEHEUT, Rémi MEUNIER, Cyril ROMERO, Angélique TROTTIN, Jean-Claude GAUDON, Olivier LARRIEU, Alain DELOM.

Absents excusés : Nathalie LUCAS, Jérémie PASA, Naïma CAUSSE.

Absente : Anne GENIN

Procuration : Nathalie LUCAS pour Dominique MEHEUT, Jérémie PASA pour Cyril ROMERO

Secrétaire de séance : Dominique MEHEUT

Ordre du jour :

- Compte administratif
- DIA
- Bureau de Poste
- Subventions associations
- Journée citoyenne
- Informations diverses
- Questions diverses

La séance débute par la lecture du procès-verbal du conseil municipal du 7 février 2017. Il ne fait pas l'objet d'aucune d'observation. Il est adopté à l'unanimité.

Compte administratif

Le conseil municipal, après l'avoir entendu, approuve le compte administratif 2016 à l'unanimité.

DIA

Ce bien a fait l'objet d'une DIA antérieure, l'acquéreur n'a pas eu l'obtention de prêt de ce fait, le bien a été remis à la vente.

Vendeur : TOURON Jacques

Acquéreur : Mr Mme VELO 32600 L'Isle Jourdain

Bien : Terrain. Section AD nb 16,17 surface : 1973m²

Prix : 50 000€ + 4 000€ de commission

Le conseil municipal ne préempte pas

BUREAU DE POSTE

A ce jour le bureau de poste de Cologne est ouvert 23h30.

La poste a fait un diagnostic sur la fréquentation et le nombre d'opération moyenne par heure. Il en ressort que sur les 5 dernières années, la fréquentation est passée de 13 clients à 5,2 clients/H ; le nombre d'opération est passé de 19,7 à 9,2/H. Activité du guichet est passée de 35 000 minutes en 2014 à 20 000 minutes en 2016.

Les types d'opérations en 2016 : Financières 10%, Financières versements 7%, Courriers Colis Chronopost 63%, Instances 11%, Divers opérations 7%.

Au vue de ce diagnostic, la poste fait deux propositions :

- 1^{ère} proposition : Modifier les horaires d'ouverture du bureau de poste
- 2^{ème} proposition : Transformer notre bureau de poste en agence postale. C'est-à-dire La Mairie signe une convention avec la poste. La convention prévoit que la commune fournis le local de l'agence postale et en assure les charges, et qu'un ou plusieurs agents communaux assurent les prestations postales, y compris les services financiers, dépôt ou le retrait d'espèces dans la limite d'un plafond. En contrepartie, la poste verse à la commune une indemnité compensatrice, et la mise en place d'une borne

tactile. La poste propose pour Cologne 1132€/mois d'indemnité compensatrice.

Après discussion, Le conseil municipal se donne le temps d'étudier ces deux propositions.

Subventions associations

Mr le Maire, nous informe qu'une convention départementale, suggère à subventionner la bibliothèque pour 1€ par habitant soit pour Cologne 966€, pour information en 2016 le montant était de 500€.

Mr le Maire nous rappelle toutes les sections du foyer rural : Comité des Fêtes, Fête du 13 juillet, Pêche, Gym volontaire, Art et décoration, Animation loisirs, Badminton, Hockey, Puce des couturières, Théâtre.

La commission Sport et Jeunesse s'est réunie et propose au conseil municipal de subventionner les associations pour l'année 2017 d'un montant de 9 166 €.

• ADMR	100€
• Amicale sapeurs-pompiers de Cologne	500€
• Arts martiaux Colognais	500€
• Bibliothèque de Cologne	966€
• Clubs du 3 ^{ème} Age	400€
• Collectif de riverains de Cologne	100€
• Cologne cycliste	500€
• Foyer Rural de Cologne	3 000€
• Country Cologne	300€
• Danca Colonha	300€
• Les Petits Petons	100€
• Maison Familiale et Rurale	100€
• Pitchounet y Grandet	400€
• Société de pétanque	500€
• Société de Foot Ball	500€
• Société de chasse	300€
• Tennis Club de Cologne	500€
• FNACA	100€

Après une longue discussion et d'échange, le conseil municipal a adopté la proposition de la commission à 11 voix pour et 2 abstentions.

A l'article 6574 du BP 2017 sera reportée la somme de 9 166 €.

Journée Citoyenne

Contre rendu de La commission environnement qui s'est réunie depuis le début de l'année une fois par mois pour préparer la journée citoyenne. Marie-France Laborie, responsable de la commission, nous expose toutes les actions et les différents lieux : Plantations, Peinture des murets : De la gendarmerie, Le Long du terrain de pétanque, Les buses, des poteaux du stade de foot. Claustras autour des poubelles. La commission rappelle : les travaux cités pourront être menés à bien en fonction du nombre de participants.

Une invitation avec coupon réponse sera distribuée dans les nouvelles Cognaises.

La commission se propose de faire faire, pour le prochain conseil municipal, des devis : De plantation, de jardinière, de peinture, de claustras.

INFORMATIONS DIVERSES

- Khader Ghezal, nous informe que demain, mardi 7 mars à 18h, la communauté de communes Bastide de Lomagne organise la visite du bâtiment de Mr Jaubert, route de Sarrant à Cologne, d'une superficie de 2200m².
- Mr le Maire, nous informe qu'il a reçu le devis d'insonorisation de la salle des fêtes pour un montant de 5000€
- La poste nous fait la proposition de distribuer les nouvelles Cognaise pour un montant de 90€ par mois. Le conseil municipal ne donne pas suite à cette proposition.
- Mr le Maire, nous informe qu'une prof de gym lui a demandé l'utilisation de la salle des « Jeunes » afin d'un pratiquer son activité, le lundi de 10h à 12h et le jeudi de 18h30 à 19h30 à partir du mois de septembre. Une indemnité de de 35€ par mois lui est demandée.
- Le syndicat d'électrification, nous demande de faire un appel d'offres sur l'ensemble des compteurs électriques de la commune

QUESTIONS DIVERSES

Alain Delom, nous informe qu'au Jardin de la Bastide, il y a de nouveaux rondins de bois (bordure) enlevés mais qu'il reste les tiges de fer. C'est très dangereux.

Levée de séance à 0h30